

04/03/2019

RGTR: Lignes 295, 402, 511, 582, 803, 808 et 825: Travaux entre Bissen et Roost

En raison de travaux routiers, le CR 115 sera barré à toute circulation uniquement dans le sens Bissen => Roost sur le tronçon compris entre l'entrée de la ZAC Klengbousbiérg et le croisement avec la RN 7, **du lundi, 04 mars 2019 au vendredi, 26 avril 2019 inclus.**

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Ligne 295

- Les courses concernées du sens Bissen - Mersch seront déviées de Bissen via la route de Mersch (CR 306) - RN 7 vers Mersch - suite itinéraire normal.
- L'arrêt Bissen-Steekräiz du sens Bissen - Roost sera remplacé soit par l'arrêt Bissen-Kierch, soit par un arrêt provisoire aménagé par les soins de la Commune de Bissen dans la route de Mersch à hauteur de la rue de Reckange.
- Arrêt non-desservi: Roost-Rouscht.

Ligne 402

- Toutes les courses concernées circuleront de Mersch directement via la route RN 7 vers Roost-Mold Plant - suite itinéraire normal et vice-versa.
- Arrêts non-desservis: Roost-Rouscht et Bissen-Z.A.C. Klengbousbiérg.
- Un service navette, circulera entre Roost-Mold Plant et Bissen-ZAC Klengbousbiérg

Navettes

- Les courses 3599 et 3533 seront déviées de Bissen via la route de Mersch (CR 306) - RN 7 - Roost vers Colmar/Berg - suite itinéraire normal.
- L'arrêt Roost-Rouscht du sens Bissen - Roost sera transféré provisoirement vers la route de Luxembourg (RN 7) en face de la maison N° 21.
- L'arrêt Bissen-Steekräiz du sens Bissen - Roost sera remplacé soit par l'arrêt Bissen-Kierch, soit par un arrêt provisoire aménagé par les soins de la Commune de Bissen dans la route de Mersch à hauteur de la rue de Reckange.

Ligne 582

- Les courses 5471 et 6641 auront leur terminus à l'arrêt Bissen-Steekräiz.
- Arrêt non-desservi: Roost-Rouscht.

Ligne 803

- La course 3436 sera déviée de Bissen via la route de Mersch (CR 306) - RN 7 - Roost vers Colmar/Berg - suite itinéraire normal.
- L'arrêt Roost-Rouscht du sens Bissen - Roost sera transféré provisoirement vers la route de Luxembourg (RN 7) en face de la maison N° 21.
- L'arrêt Bissen-Steekräiz du sens Bissen - Roost sera remplacé soit par l'arrêt Bissen-Kierch, soit par un arrêt provisoire aménagé par les soins de la Commune

de Bissen dans la route de Mersch à hauteur de la rue de Reckange.

Lignes 808

- Les courses 6509 et 6851 seront déviées de Bissen-Z.A.C. Klengbousbiérg via la route de Roost (CR 115) - route de Mersch (CR 306) - RN 7- Roost vers Colmar/Berg - suite itinéraire normal.
- L'arrêt Roost-Rouscht du sens Bissen - Roost sera transféré provisoirement vers la route de Luxembourg (RN 7) en face de la maison N° 21.

Lignes 825

- Les courses concernées auront leur origine/terminus à l'arrêt de Roost-Mold Plant.
- Arrêt non-desservi: Roost-Rouscht.